

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE D'ÉTAT

SERVICE INFORMATION ET PRESSE

BULLETIN DE DOCUMENTATION



23^e Année

20 DECEMBRE 1967

N° 15

L'Économie Luxembourgeoise en 1966

**Extraits du rapport sur l'économie luxembourgeoise, publié par le
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques dans les
Cahiers Economiques**

L'Économie Luxembourgeoise en 1966

Le Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques du Ministère de l'Economie Nationale vient de publier, dans la série de ses Cahiers Economiques, l'étude sur l'économie luxembourgeoise en 1966. Nous reproduisons ici des extraits consacrés plus particulièrement à l'industrie sidérurgique, à l'agriculture et à la viticulture, à la politique gouvernementale de reconversion et de diversification industrielles, aux problèmes des transports, aux services financiers, à l'emploi et aux salaires et aux finances publiques.

Industrie sidérurgique

Production

La production d'acier brut est retombée à 4,39 millions de tonnes, après avoir progressé sans interruption de 4,01 en 1962 à 4,58 millions de tonnes en 1965. La raison en est que la conjoncture sidérurgique a été franchement mauvaise en 1966, ainsi qu'en témoigne d'ailleurs la très forte baisse (de près de moitié) de la capitalisation boursière des titres des sociétés sidérurgiques luxembourgeoises.

Le marché mondial a été marqué par un déséquilibre entre l'offre et la demande. Du fait de la forte demande des consommateurs américains qui craignaient une grève, ce déséquilibre a été moins apparent pendant le 1^{er} semestre de 1965. Mais au cours du deuxième semestre et notamment après le raffermissement éphémère des prix au mois de décembre 1965, il a réapparu encore plus nettement.

Dans le même temps, les coûts de production ont subi de nouvelles et sensibles hausses, surtout dans le domaine des rémunérations salariales. Les marges bénéficiaires s'en sont trouvées réduites à tel point que le financement des investissements indispensables pourrait s'en ressentir à plus ou moins longue échéance.

Aussi est-ce pour réagir contre cette hausse des coûts que les responsables de la sidérurgie luxembourgeoise ont multiplié leurs efforts sur le plan de la rationalisation et de l'automatisation des processus de production.

La réduction d'environ 1,5% de l'effectif ouvrier entre fin décembre 1965 et fin décembre 1966 peut paraître minime si on la compare aux résultats obtenus dans d'autres pays. Toutefois, il ne faut pas oublier que cet assainissement s'est opéré uniquement au moyen de départs volontaires et de mises à la retraite normales non compensés par de nouveaux embauchages.

Les équipements utilisés comprennent 24 hauts fourneaux, 24 convertisseurs Thomas (dont 3 con-

vertisseurs LD-AC) et 5 fours électriques. Le taux d'utilisation des capacités de production d'acier brut est tombé de 85,7% au premier trimestre à 82,7% au troisième pour remonter à 85,1% au dernier. Pour l'ensemble de la sidérurgie communautaire, ce taux s'est établi à 75,7% au dernier trimestre de 1966.

La structure de la production selon les procédés de fabrication a subi quelques modifications qui méritent d'être signalées : C'est ainsi que la part de l'acier LD-AC est passée de 10,6% en 1965 à quelque 13% en 1966 (3,0% pour 1963) alors que la part de l'acier Thomas est tombée de 88% à 86% et que celle de l'acier électrique est restée inchangée à 1,2%.

Des changements sont également intervenus dans la composition des produits finis laminés faisant l'objet du tableau suivant.

On constate, notamment, une nouvelle avance de la proportion des produits plats dont la tendance ascendante avait subi des interruptions en 1961 et 1965. Pour ce qui est des autres spécifications, on note une extension de la part des profilés au détriment du matériel de voie, des laminés marchands et du fil machine, le pourcentage des palplanches étant resté sans changement.

Ces modifications structurelles témoignent de l'effort des sidérurgistes pour adapter progressivement la qualité de l'acier et l'éventail des produits à l'évolution des besoins, qui va dans le sens d'une consommation accrue de produits plats.

Matières premières

Quant aux matières premières employées par la sidérurgie luxembourgeoise, on a assisté à une nouvelle réduction de la consommation de combustibles solides (-8,4% par rapport à 1965); la mise au mille de coke aux hauts fourneaux, en particulier, a pu être ramenée de 860 kg/t en 1965 à respective-

ment 842, 827 et 810 pour les trois premiers trimestres de 1966. Pour s'ensemble de la sidérurgie communautaire, l'enfournement direct de coke n'atteint que 653 kg/t, du fait que les Pays-Bas et l'Italie — derniers venus en matière de production d'acier — n'utilisent que du minerai riche en fer contenu et que, dans les autres pays membres, le minerai pauvre est de plus en plus remplacé par du minerai d'outre-mer dont la réduction nécessite moins de coke. Il est intéressant de noter que le coke sidérurgique importé au Luxembourg est de provenance

allemande pour 84%, le reste se répartissant entre la Belgique (11%) et les Pays-Bas (5%).

Après la Belgique, le Luxembourg a témoigné en 1966 de la plus faible consommation de ferraille par tonne d'acier produite. La mise au mille de ferraille dans les hauts fourneaux a été de 14 kg/t pour le Luxembourg, alors qu'elle a atteint 22 kg/t pour l'ensemble de la C.E.C.A. Dans tous les pays membres, la consommation spécifique de ferraille est d'ailleurs en régression rapide depuis quelques années.

Provenance du coke métallurgique importé

Pays	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
	<i>en tonnes</i>							
Allemagne .	3 057 332	3 486 536	3 564 064	3 411 258	3 206 107	3 417 083	3 162 496	2 952 949
Belgique ...	210 282	236 687	240 382	226 432	236 356	275 515	436 734	396 691
Pays-Bas ...	432 289	382 611	311 685	280 988	184 834	237 259	179 217	76 678
Total	3 699 903	4 105 843	4 116 131	3 918 678	3 627 297	3 929 857	3 778 447	3 426 318

En ce qui concerne la consommation de minerai de fer, on note que la proportion de minerai indigène enfourné est passé de 41,5% en 1965 à 46,2% en 1966, au détriment des minerais lorrain et d'outre-mer dont l'utilisation a rétrogradé de respectivement 8,2% et 42,6%.

Expéditions

Les expéditions luxembourgeoises de produits laminés ont subi le contrecoup de la dégradation conjoncturelle sur le marché mondial de l'acier et ont diminué de 4,2%, alors qu'elles avaient encore pro-

gressé de 0,4% en 1965. Parallèlement, la proportion des livraisons aux pays tiers a rétrogradé de 36,8% à 33,9%, ce qui traduit l'âpreté de la lutte concurrentielle sur les marchés non communautaires. Toutefois, à partir du milieu de 1966, il s'est produit une certaine détente sur les marchés de grande exportation, notamment par suite de l'affaiblissement de l'offre japonaise; ce pays a même placé, contrairement à toute attente, d'importantes commandes dans certains pays du marché commun. Si le Luxembourg n'a pas directement profité de celles-ci, la proportion de ses livraisons aux pays tiers au dernier trimestre a pu augmenter en conséquence.

Livraisons de produits laminés luxembourgeois par pays ou zone géographique destinataires

Source : Groupement des industries sidérurgiques luxembourgeoises

Pays ou zones de destination	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
	<i>(en pour-cent)</i>						
1 Allemagne Fédérale .	28,8	22,3	24,0	24,9	26,6	25,7	25,4
2 France	6,4	7,3	8,0	7,6	7,6	6,7	8,0
3 Italie	3,4	4,2	4,8	6,1	3,0	3,4	3,5
4 Pays-Bas	7,3	6,7	6,6	5,8	6,5	5,9	6,7
5 Belgique	16,4	18,5	18,8	15,9	16,6	15,1	15,8
6 Luxembourg	5,0	6,5	6,9	6,8	6,2	6,4	6,7
7 C.E.C.A.	67,3	65,5	69,1	67,1	66,5	63,2	66,1
8 Pays tiers	32,7	34,5	30,9	32,9	33,5	36,8	33,9
dont :	0,7	0,3	0,3	1,0	0,6	0,7	0,7
Royaume-Uni							
Scandinave	7,8	7,3	7,5	7,5	8,5	7,4	6,7
U.S.A. et possessions	6,2	7,3	6,3	8,2	7,1	9,5	10,0
9 Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les meilleurs clients de la sidérurgie luxembourgeoise en 1966 ont été, dans l'ordre : l'Allemagne Fédérale (25,4%), la Belgique (15,8%), les U.S.A. et possessions (10,0%), la France (8,0%), les pays

scandinaves (6,7%), les Pays-Bas (6,7%), l'Italie (3,5%) et la Suisse (3,1%), pour n'en citer que les plus importants. Il y a lieu d'ajouter que, par rapport à 1965, la part de la R.F. d'Allemagne s'est

affaiblie, du fait de la dégradation de sa situation conjoncturelle intérieure, tandis que la France, l'Italie et la Belgique ont pu améliorer leurs positions respectives.

Investissements

Sans égaler les investissements des années 1960 à 1964, les dépenses engagées en 1966 ont été pourtant supérieures de 8% à celles de 1965. L'effort d'investissement a été particulièrement important dans les aciéries; celles-ci ont, en effet, absorbé près de la moitié des dépenses consenties en 1966. Cette poli-

tique s'est matérialisée au mois de mars dernier par l'inauguration de la nouvelle aciérie LD-AC à Esch-Belval. Ces installations dont le coût s'élève à quelque 1,3 milliards de francs belges, sont en mesure d'approvisionner en acier LD-AC les propres laminoirs de l'usine de Belval et, dans une certaine mesure, également ceux d'autres usines du groupe ARBED-HADIR constitué en 1966. La nouvelle aciérie est équipée de deux creusets de 125 tonnes chacun, capables de produire plus d'un million de tonnes d'acier par an. Par l'apport d'un troisième creuset, la capacité pourra, un jour, être portée à plus de 2 millions de tonnes.

Investissements de la sidérurgie luxembourgeoise

Source : O.S.C.E.

Unité : Million de francs

	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Préparation des charges	180	227	148	146	414	574	349	20	53	80
Hauts fourneaux	182	149	130	228	179	268	266	567	214	47
Aciéries	503	240	200	136	199	241	263	350	545	734
Laminoirs	465	261	526	801	641	698	1 149	748	413	396
Divers	216	200	170	110	135	187	148	109	88	162
Total	1 546	1 077	1 174	1 421	1 568	1 968	2 175	1 794	1 313	1 419
Indice (1955-1959 = 100)	132	92	100	121	134	168	186	153	112	121

Les dépenses d'investissement consacrées aux hauts fourneaux, par contre, n'ont plus représenté qu'un cinquième du montant correspondant de 1965, cependant qu'aux laminoirs les investissements ont rétrogradé de près de 5%.

Energie

Electricité

Après avoir progressé de 4% en 1965 par rapport à 1964, la production globale d'énergie électrique est retombée à 2 279 millions de kWh en 1966 (2 305 millions en 1965), soit un fléchissement de 1,2%.

Production brute d'énergie électrique

Source : Ministère de l'Energie

Unité : million de kWh

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Energie thermique								
Sidérurgie	1 301	1 438	1 451	1 389	1 317	1 368	1 336	1 229
Autres centrales	71	78	94	97	35	43	54	80
Total énergie thermique	1 372	1 516	1 545	1 486	1 352	1 411	1 390	1 309
Energie hydro-électrique								
Centrales privées	2	3	3	4
Centrales de l'Etat	28	28	56	44
Vianden	461	773	830	892
Grevenmacher	1	26	30
Total énergie hydro-électrique	3	21	60	49	491	805	915	970
Total général	1 375	1 537	1 605	1 535	1 843	2 216	2 305	2 279
Part de l'énergie thermique (en pour-cent)	99,8	98,6	96,3	96,8	73,3	66,7	60,2	57,4

Agriculture et viticulture

Transformations structurelles de l'agriculture

C'est avant tout le recul de l'importance relative de l'agriculture par rapport aux autres activités économiques qui mérite d'être relevé plus particulière-

ment. La réduction de la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut au coût des facteurs, la diminution du nombre des exploitations et de la superficie cultivée ainsi que la régression de la popu-

lation agricole active, sont autant de manifestations de ce phénomène.

Si en 1953, la valeur ajoutée des secteurs agricole et sylvicole représentait encore 10,2% du produit intérieur brut, ce pourcentage n'a cessé de baisser plus ou moins régulièrement pour se situer en 1964 à 6,4% du P.I.B. qui s'élevait à 29,9 milliards de francs. L'explication de cette évolution réside dans le fait que la production industrielle et surtout les services, où l'accroissement de la demande a été particulièrement vif, ont connu un développement beaucoup plus rapide. Cette situation qui s'est traduite par une progression moins rapide du revenu agricole, n'a pas manqué de provoquer un mouvement d'exode rural et de concentration des entreprises ainsi qu'un processus de rationalisation notamment sous forme d'une mécanisation très poussée.

Population active

En examinant dans l'intervalle de 1960 à 1966 l'évolution de la population active intérieure par branche d'activité, on constate que l'effectif a diminué de 21 900 à 18 100 unités (—17,4%) dans l'agriculture, alors qu'il a progressé de 58 900 à 64 300 (+9,2%) et de 52 900 à 57 700 (+9,1%) dans l'industrie et les services. Selon les évaluations établies par le STATEC, la population active agricole est passée de 18 700 personnes en 1965 à 18 100 personnes en 1966 et a donc diminué de quelque 600 unités en l'espace d'une année.

De même, l'analyse des résultats des recensements agricoles de 1964 à 1966 nous procure des indications intéressantes au sujet de la main-d'œuvre.

Main-d'œuvre agricole

Spécification	15 mai 1964	15 mai 1965	15 mai 1966
Main-d'œuvre à temps complet	18 805	17 088	15 500
Main-d'œuvre familiale	17 822	16 092	14 507
Main-d'œuvre salariée .	983	996	993
Main-d'œuvre à temps partiel	4 273	5 081	5 900

Tout d'abord, on constate qu'en 1966 la régression de la main-d'œuvre familiale à temps complet s'est poursuivie au même rythme qu'en 1965 (—10% environ). Par contre, le nombre des salariés qui ne constitue plus que 6,4% de la main-d'œuvre à temps complet est resté stationnaire pendant les 3 dernières années. Enfin, en ce qui concerne les travailleurs à temps partiel — il s'agit en grande partie de personnes ayant trouvé une autre occupation et qui après leur travail aident encore dans l'exploitation familiale — leur nombre est en augmentation de quelque 800 unités par rapport à 1965. Il appert de ce qui précède que la régression s'est effectuée exclusivement aux dépens de l'effectif des travailleurs familiaux à temps complet. Retenons encore, que la décroissance observée se ralentira progressivement et que son rythme dépendra finalement des possibilités

d'emploi existant dans les autres secteurs économiques.

D'une façon générale, on peut retenir que, dans le domaine de la main-d'œuvre, l'agriculture doit faire face à une situation quelque peu contradictoire : sous-emploi de la main-d'œuvre familiale dans les petites exploitations, et pénurie de main-d'œuvre salariée dans les grandes. D'autre part, les salaires agricoles ne pouvant que difficilement s'élever au niveau des salaires industriels en raison notamment de la moindre productivité du travail agricole, l'agriculture devrait tendre vers une meilleure utilisation des effectifs ouvriers disponibles. Il s'agirait notamment d'activer le mouvement de concentration déjà en cours par une multiplication des possibilités d'emploi non-agricoles susceptibles d'intéresser les petits exploitants et de hâter les travaux de remembrement qui permettraient une utilisation plus rationnelle du parc machines surtout au niveau des moyennes et grandes entreprises.

Nombre et superficie des exploitations

La diminution du nombre des exploitations agricoles constitue un autre aspect du recul de l'importance relative de l'agriculture dans l'économie nationale.

Du tableau ci-après il ressort que le nombre total d'exploitations de plus de 2 ha a diminué de 35% environ depuis 1950 et que cette diminution s'est produite dans le groupe d'exploitations d'une superficie inférieure à 20 ha et surtout dans la classe de grandeur de 2 à moins 5 ha (—60%).

La superficie des terres de culture n'ayant que très peu varié — elle est passée de 138 269 ha en 1950 à 133 574 ha en 1966 (—3,4%) — la grandeur moyenne des exploitations a augmenté de 12,08 ha à 17,95 ha. D'autre part, on note que la régression du nombre des petites exploitations s'est opérée avant tout au profit des entreprises disposant d'une superficie de plus de 30 ha qui ont pu ainsi augmenter leur étendue sensiblement (+75,9%).

Cette évolution, c'est-à-dire la disparition d'un nombre important d'exploitations marginales est due au fait que l'étendue trop exigüe ne permet pas l'utilisation rationnelle de l'équipement agricole moderne, ni le plein emploi et partant une rémunération suffisante de la main-d'œuvre disponible. Ajoutons encore, que cette évolution a été également favorisée par le fait que jusqu'à présent les agriculteurs ont facilement trouvé un emploi dans d'autres secteurs de l'économie.

Par ailleurs, étant donné que la diminution du nombre d'exploitations continue à porter presque exclusivement sur les exploitations de moins de 20 ha, on peut dire que cette évolution se situe dans le cadre de la politique gouvernementale d'assainissement économique de l'agriculture et de son adaptation aux conditions nouvelles des marchés agricoles. Il s'agit, en effet, pour les exploitations agricoles de s'assurer des dimensions permettant la combinaison optimum des facteurs de production.

Si la structure de la propriété rurale évolue, comme nous venons de le constater dans un sens

favorable, la situation dans le domaine du morcellement est cependant loin d'être satisfaisante. En effet, la procédure d'échanges à l'amiable n'ayant pas donné les résultats escomptés, le Gouvernement se saisit du problème et fit voter la loi concernant le remembrement des biens ruraux (25 mai 1964). Depuis lors, une vingtaine de demandes de remembrements ont été introduites auprès de l'Office national du remembrement, demandes portant sur une superficie approximative de 21 500 ha, soit 16% de la superficie agricole cultivée. Les réformes structurelles, en voie de réalisation devraient non seulement remédier à l'état actuel, mais également prévenir le renouvellement d'une situation analogue. A ce sujet, relevons que, dans sa déclaration du 10 janvier 1967, le Gouvernement a manifesté sa détermination à résoudre dans les meilleurs délais un certain nombre de problèmes d'ordre législatif dont notamment la réforme du droit successoral en agriculture.

Mécanisation agricole

Il ne fait aucun doute que la mécanisation est un important élément de rationalisation dans la mesure où elle permet de libérer la main-d'œuvre en sur-nombre et d'accroître l'efficacité du facteur humain.

En analysant les résultats du recensement agricole du 15 mai 1966 relatifs au matériel d'exploitation, on ne manque pas de constater que le parc de machines agricoles s'est encore fortement développé en

1966 et que l'agriculture luxembourgeoise atteint un degré de mécanisation très élevé. En effet, en 1966, on avait recensé : un tracteur pour 17,2 ha de terre de culture (25,1 ha en 1957); une moissonneuse-batteuse pour 32,6 ha de terres emblavées (373,1 ha en 1957); une installation de traite mécanique pour 11,3 vaches laitières (12,6 vaches laitières en 1957).

Signalons en passant qu'en 1964 le degré de mécanisation atteint dans l'agriculture luxembourgeoise était plus élevé que dans les autres pays du Benelux. Même si, entre 1958 et 1964, le nombre de tracteurs agricoles s'est accru d'environ 70% en Belgique et aux Pays-Bas et seulement de quelque 20% au Luxembourg, ce dernier comptait néanmoins le plus grand nombre de tracteurs par 100 ha de terres de culture : 5,4 contre 4,9 aux Pays-Bas et 4,2 en Belgique. Quant à la mécanisation de la traite des vaches, le Luxembourg venait également en tête avec une trayeuse mécanique pour 11 vaches laitières (24 vaches par trayeuse dans les deux autres pays). Cependant, il importe de relever que depuis 1958 — époque où le nombre de vaches laitières par trayeuse mécanique s'établissait à 36 en Belgique et à 67 aux Pays-Bas — ces deux pays ont consenti d'importants efforts dans ce domaine, ce qui leur a permis de combler la majeure partie de leur retard par rapport au Luxembourg. De même, il ressort du tableau ci-dessous, qu'en ce qui concerne la récolte des céréales, l'agriculture luxembourgeoise a atteint un degré de mécanisation nettement supérieur à celui de la Belgique et des Pays-Bas.

Indices de mécanisation

Source : Bulletin Benelux, 1966/3

	Belgique		Pays-Bas		Luxembourg	
	1958	1964	1958	1964	1958	1964
Tracteurs agricoles (× 1000)	40,0	68,1	66,6	111,7	6,0	7,3
Nombre de tracteurs par 100 ha de terres de culture	2,5	4,2	2,9	4,9	4,3	5,4
Trayeuses mécaniques (× 1000) ...	26,9	42,4	22,7	70,5	4,3	5,0
Nombre de vaches laitières par trayeuse	36	24	67	24	12	11
Moissonneuses-batteuses (× 1000)	1,9	5,1	2,5	4,7 ¹⁾	0,3	1,1
Nombre de moissonneuses batteuses par 100 ha de terres de céréales	0,4	1,0	0,5	1,0 ¹⁾	0,6	2,3

¹⁾ Chiffres de 1963.

Même si au Luxembourg le parc de certaines machines agricoles dont notamment les tracteurs et les trayeuses mécaniques semble près d'atteindre son point de saturation, la mécanisation de l'agriculture est encore loin d'arriver à son terme. En effet, pour bon nombre d'activités se déroulant à l'intérieur de la ferme, la mécanisation n'est qu'à son début. Citons, à titre d'exemple, l'évacuation du fumier et l'affouagement du bétail. De même, il ne faut pas perdre de vue le nombre relativement élevé de demandes de subvention introduites jusqu'à présent auprès de la Commission technique créée dans le cadre de la loi

d'orientation agricole, qui prouve que les besoins d'équipement sont encore loin d'être satisfaits.

Enfin, signalons que l'effort d'investissement dans l'agriculture s'est poursuivi à un rythme soutenu également en 1966. Ceci vaut pour l'effort collectif consenti au niveau de la profession (Agrocenter/Mersch), aussi bien que pour les dépenses de rationalisation et d'adaptation engagées par bon nombre d'exploitants individuels en vue de l'aboutissement à plus ou moins brève échéance de la mise en commun des marchés agricoles. Il est à préciser que ces derniers investissements n'ont pas seulement eu pour

objet l'acquisition d'engins mécaniques mais se sont également matérialisés dans des travaux de transformation et d'adaptation des bâtiments d'exploitation.

Toutefois, il reste à savoir si la mécanisation relativement poussée de l'agriculture luxembourgeoise est compatible dans les cas avec le degré de morcellement des terres de culture et avec l'importance des exploitations agricoles.

Viticulture

Etant donné qu'en moyenne la récolte de moûts peut être évaluée à quelque 115 000 hl, on peut considérer le rendement quantitatif de la récolte de 1966 comme normal. Par contre, du point de vue de la qualité, l'année 1966 peut être rapprochée des années 1952 et 1961. En effet, grâce aux bonnes conditions atmosphériques en septembre et en octobre, les indices de maturité de tous les cépages dépassent de loin la moyenne des 20 dernières années.

D'après les premières estimations, la production de vins atteindra 129 540 hl et marquera donc une

augmentation de 13% par rapport à l'année précédente. Pour ce qui est de la structure de la production viticole, relevons que les vins de consommation courante, c'est-à-dire l'Elbling et le Rivaner, y interviennent pour environ 45% et 35%.

Quant à la consommation indigène totale, elle accuse des oscillations assez importantes d'année en année. En examinant de plus près ce phénomène, on aboutit à la conclusion que le marché luxembourgeois, à cause de ses dimensions réduites, est particulièrement sensible aux variations de prix déterminées par la qualité et — en partie du moins — par la quantité de la production viticole. Pour 1966, la consommation totale de vins par tête d'habitant se chiffrait à 33 litres au lieu de 41 litres en 1965 et les vins de la Moselle luxembourgeoise y intervenaient à concurrence de 25 litres (29 litres en 1965).

Pour terminer ce bref aperçu sur la situation de la viticulture, voici quelques prévisions sur l'évolution du commerce extérieur de vins :

Exportations de vins

Source : Station viticole de l'Etat

Unité : hl

Pays de destination	1950	1955	1962	1963	1964	1965	1966
Belgique	18 340	40 450	33 860	38 340	50 940	47 200	40 970
Allemagne R.F.	63	4 750	17 300	11 440	6 230	2 030	4 847
Pays-Bas	1 020	6 390	6 635	7 725	9 700	11 700	11 040
Autres pays	147	160	310	185	110	210	175
Total	19 570	51 750	58 105	57 690	66 980	61 140	57 032

Comme il ressort du tableau ci-dessus, l'année sous revue n'a pas été favorable aux exportations de vins. En effet, après avoir déjà régressé de 8,7% au cours de l'année 1965, les quantités de vins vendus à l'étranger ont connu à nouveau un fléchissement de 6,7% en 1966. Si, en 1965, la régression en volume a été compensée par les prix avantageux pratiqués sur les marchés internationaux grâce à l'excellente qualité des crus 1964, tel n'a plus été le cas en 1966. Ce

fléchissement des exportations est attribuable, entre autres, à l'augmentation de la taxe de transmission belge de 12% à 14%, et au fait que les vins d'une qualité plutôt moyenne de la récolte de 1965 étaient écoulés à des prix plus élevés. En effet, vers la fin de 1965, les prix au producteur pour les vins de consommation courante avaient été majorés de 3 francs par litre.

Importations de vins

Source : Station viticole de l'Etat

Unité : hl

Pays d'origine	1950	1955	1962	1963	1964	1965	1966
France	4 040	11 590	15 330	17 200	13 382	14 732	19 890
Italie	6 250	6 960	9 700	8 100	6 872	8 411	7 663
Espagne	230	4 690	4 095	4 060	11 655	19 059	5 336
Algérie	640	235	370	463	878	6 197
Maroc	5 290	2 580	94	882	2 072
Allemagne	280	300	750	1 097	1 608	2 266	1 415
Autres pays	9 070	2 660	1 070	3 133	1 876	1 001	1 209
Total	19 870	26 840	36 470	36 540	35 950	47 229	43 782

Du côté des importations, on note également une diminution non négligeable, celle-ci ayant, en effet, régressé de plus de 7%. Malgré cette diminution du volume, on peut néanmoins admettre que la valeur

des importations a continué d'augmenter du fait que les vins espagnols ont été remplacés en partie par des vins français généralement plus chers.

Ajoutons enfin, qu'en avril 1966, les sociétés DELPA, CENTRAL MARKETING, ainsi que 5 caves coopératives, soucieuses de promouvoir les intérêts économiques des viticulteurs et d'assurer à la viticulture les collaborations nécessaires à son redressement et à son épanouissement, se sont associées pour

fonder la société coopérative VINSMOSELLE. L'objectif de cette société est, notamment, la création et le perfectionnement des instruments collectifs de collecte, de transformation, de stockage et d'écoulement de tous les produits viticoles. Ce fut le 1^{er} septembre 1966, que VINSMOSELLE entra en fonction.

La politique gouvernementale de reconversion et de diversification industrielles

Prédominance de l'industrie lourde

L'importance prédominante d'une industrie n'est pas sans danger pour un petit pays dont les habitants sont habitués à un niveau de vie élevé. Dans le cas du Luxembourg, le progrès du bien-être peut être remis en cause, comme le démontre la phase difficile que traversent actuellement l'industrie sidérurgique et, par contre-coup, les finances publiques.

Sortie indemne du deuxième conflit mondial avec son outillage, ses cadres et ses mines de fer, la grosse industrie luxembourgeoise a eu l'avantage de pouvoir fonctionner à plein rendement à une époque où les prix de l'acier étaient très rémunérateurs du fait d'une offre insuffisante. Depuis, la situation s'est profondément modifiée.

La forte baisse du fret maritime, due à l'apparition de minéraliers gigantesques, a mis à la portée de la sidérurgie européenne le minerai riche provenant de nouveaux gisements d'outre-mer, ainsi que le coke américain meilleur marché et d'un pouvoir calorifique plus élevé. C'est la raison pour laquelle a eu lieu, en Europe également, l'éclosion d'une sidérur-

gie ultramoderne et hautement compétitive installée en bordure de la mer.

D'autre part, des pays traditionnellement consommateurs d'acier européen sont devenus à leur tour producteurs, voire concurrents des sidérurgies du vieux continent sur les marchés de grande exportation.

La situation actuelle est caractérisée par une progression de l'offre plus rapide que celle de la demande. Il en est résulté une forte dépression du niveau des prix se traduisant par une compression des marges bénéficiaires d'autant plus grave qu'une concurrence serrée — se manifestant, entre autres, par d'importantes innovations techniques — impose aux producteurs des efforts d'investissement sans précédant.

Enfin, il importe de souligner que la baisse des prix de l'acier a été accompagnée d'un renchérissement de la plupart des importations luxembourgeoises, d'où une dégradation inquiétante des termes d'échange.

Importance de la sidérurgie dans l'économie

Année	Production d'acier — 1000 t —	Part de la sidérurgie dans					en %
		le produit intérieur brut au coût des facteurs	la main-d'œuvre industrielle	la masse des salaires	les recettes fiscales (Etat et communes)	les exportations de marchandises	
1951	3 077	...	50,3	...	31,4	...	
1952	3 002	33,8	48,6	87,5	
1955	3 225	28,9	49,6	31,1	...	84,1	
1960	4 084	31,8	49,6	32,5	30,4	84,1	
1963	4 032	24,5	49,0	30,1	15,2	75,1	
1964	4 559	25,1	48,5	28,8	14,2	74,3	
1965	4 585	.	.	.	11,3	.	

Les débuts de la politique d'expansion

Goodyear

La première entreprise d'envergure mondiale à choisir le Luxembourg comme lieu d'implantation, fut la société américaine Goodyear qui a installé, dès 1950, une importante usine de pneus à Colmar-Berg. Ce choix, essentiellement motivé par le désir de prendre pied à l'intérieur du cordon douanier du BENELUX, s'est effectué en l'absence d'une politique systématique d'incitation à l'investissement. L'intérêt économique et social de Goodyear est illustré par le fait

qu'à l'heure actuelle, cette entreprise occupe quelque 1 800 ouvriers et employés parmi lesquels 140 ingénieurs et techniciens affectés au « brain trust » scientifique et technique de Goodyear Europe, également installé à Colmar-Berg.

Dans le cadre de la production de Goodyear dont les principaux clients sont les pays du BENELUX et l'Allemagne Fédérale, il peut être intéressant de signaler la récente création d'un nouveau type de pneu géant (earth remover tire) destiné à équiper certains engins de génie civil. Du reste, ainsi qu'il

ressort des déclarations d'intention de ses dirigeants, l'usine de Colmar-Berg ne semble guère avoir atteint son maximum d'expansion.

Elargissement de la base énergétique de l'économie

Pendant longtemps l'énergie électrique nécessaire au pays était fournie pour ainsi dire exclusivement par l'industrie sidérurgique dont elle constituait un sous-produit. Du fait de sa modernisation, cette industrie consomme depuis la guerre une part croissante de l'énergie produite, de sorte que le problème de l'élargissement de la base énergétique de l'économie s'est trouvé posé. Entre les deux guerres la construction de barrages avait déjà fait l'objet d'études. Mais ce n'est que depuis 1951 — date de la constitution de la Société Electrique de l'Our (S.E.O.) qu'on est entré dans le domaine des réalisations qui se sont d'ailleurs révélées être de puissants adjuvants de la politique d'expansion et de diversification industrielles en ce sens qu'elles auront permis un meilleur approvisionnement en énergie électrique et en eau industrielle.

On signalera tout d'abord la mise en chantier (1956) et l'entrée en fonction (15 février 1960) de la centrale d'énergie de pointe accolée au barrage d'accumulation d'Esch-sur-Sûre et de celle au fil de l'eau de Rosport (entrée en service le 22 novembre 1960). En 1966, ces 2 centrales qui sont la propriété de l'Etat ont produit ensemble quelque 44 millions de kWh, soit un peu moins de 2% de la production totale d'énergie électrique. Mais l'intérêt du bassin de retenue d'Esch-sur-Sûre réside surtout dans son aménagement en vue d'assurer un meilleur approvisionnement du pays en eau potable et industrielle. La conduite d'amenée qui, dans un premier temps, devra permettre la desserte des syndicats d'eau du Nord et du Sud, de la ville de Luxembourg et de l'usine Du Pont de Nemours, entrera en fonction vraisemblablement vers la fin de 1967.

Une deuxième série de réalisations dans le domaine hydro-électrique remonte aux années 1963 et 1964; il s'agit de la mise en service de la station de pompage de Vianden-sur-Our et des centrales accolées aux barrages de la Moselle canalisée à Grevenmacher et à Palzem. Ces ouvrages ont été financés par la Société Electrique de l'Our (S.E.O.) qui en assure également l'exploitation.

Aussi leur apport en énergie électrique est-il autrement important que celui des centrales déjà mentionnées d'Esch-sur-Sûre et de Rosport. La centrale de pompage de Vianden a pour objet d'opérer la conversion du courant d'heures creuses importé via le réseau de la « Rheinisch-Westfälisches Elektrizitätswerk » (R.W.E.) en courant de pointe exporté vers ce même réseau, en mettant à profit la différence de niveau de quelque 280 mètres entre le bassin artificiel du mont Saint-Nicolas et la rivière de l'Our. La puissance installée de la Centrale de Vianden est de 900 000 kW; en 1966 sa production a atteint 892 millions de kWh, soit près de 40% de la production totale d'énergie électrique du Luxembourg et plus de 70% de la production des centrales ther-

miques. L'importance économique de la S.E.O. tient à ce que la R.W.E. qui, comme le gouvernement luxembourgeois, détient une forte participation dans la première, s'est engagée à livrer, pendant une durée de 10 ans et à des prix préférentiels, toute l'énergie dont les services publics luxembourgeois pourraient avoir besoin.

Ajoutons que l'aménagement hydro-électrique des cours d'eau, loin d'enlaidir les sites touristiques touchés par les travaux, en a considérablement rehaussé la beauté. La diversité des paysages, caractérisée par l'alternance des forêts, plaines, collines et cours d'eaux, se voit encore accentuée par l'aménagement de quelques grands lacs artificiels.

La politique de reconversion et de diversification

Le souci de reconversion a, dans certains cas, pris le pas sur les objectifs initiaux d'expansion et de diversification.

Nouvelles industries de Wiltz

L'ancienne industrie du cuir (Ideal) de Wiltz, après avoir périclité pendant de nombreuses années, dut fermer ses portes vers 1960. Le Gouvernement se mit en devoir de trouver un emploi de rechange aux quelque 300 ouvriers et employés mis en disponibilité par la disparition de cette entreprise, jadis florissante et qui au début du 19^e siècle avait été le fournisseur attitré des armées napoléoniennes.

Précisons que l'œuvre de reconversion s'est effectuée en l'absence d'une législation spécifique. L'aide de l'Etat, basée sur des dispositions budgétaires éparses, s'est manifestée surtout par des allègements fiscaux, par l'octroi de crédits d'équipement à des taux réduits et de certains crédits spéciaux gérés par le Ministère des Affaires économiques. Les principaux intéressés par les facilités offertes, étaient les industriels américains qui voulaient éviter le tarif extérieur commun en se ménageant un pied-à-terre à l'intérieur du marché commun en gestation.

Etant donné sa situation géographique et son climat politique et social relativement propice, le Luxembourg était, dès le départ, bien placé dans la course aux capitaux étrangers. C'est ainsi que fut créé, dès 1959, un « Board of industrial development » grâce auquel la reconversion de Wiltz a pu être menée à bien. La structure industrielle du Grand-Duché a pu se diversifier et s'enrichir d'un certain nombre d'industries d'avenir bénéficiant de l'appui financier, de l'expérience et des services de recherche de sociétés-mères puissamment outillées. Sept entreprises de nature et d'importance diverses, travaillant presque exclusivement pour les marchés extérieurs, ont ainsi vu le jour à Wiltz. En 1965, ces entreprises ont occupé ensemble 560 personnes, effectif déjà plus nombreux que celui de l'industrie du cuir au moment de sa liquidation. Wiltz n'est pas seule à avoir bénéficié de cette politique mais, une fois la reconversion achevée, l'intérêt s'est porté sur la diversification et l'expansion industrielles dans d'autres régions.

Il fallait cependant compléter, coordonner et « encadrer » les différentes mesures déjà prises par le Gouvernement. Celui-ci s'est rendu compte de l'insuffisance des moyens d'intervention dont il disposait par rapport aux autres pays cosignataires du Traité de Rome, lors de la conférence inter-gouvernementale sur la reconversion industrielle organisée en 1960 par la C.E.C.A. et de la conférence sur les économies régionales convoquée par la C.E.E. en 1961. Il fallait donc combler au plus vite une lacune qui risquait de mettre le Luxembourg dans un état d'infériorité vis-à-vis de ses partenaires, à un moment où s'accélérait l'élargissement des marchés sur le continent européen et où la croissance économique tendait à devenir l'objectif primordial des politiques économiques nationales.

La loi-cadre

Sur le plan législatif cet effort s'est traduit par l'élaboration de la loi-cadre, votée le 2 juin 1962, et dont les principales dispositions peuvent se résumer ainsi : l'Etat pourra accorder une aide financière en faveur des opérations qui contribuent directement à la création, à la conversion et à la rationalisation des entreprises industrielles, artisanales et commerciales, pour autant qu'elles améliorent la structure générale et l'équilibre régional de l'économie nationale et en stimulent l'expansion. Les aides pouvant être allouées soit conjointement, soit séparément, comprennent :

— des bonifications d'intérêts sous forme de subventions accordées par l'Etat aux établissements de crédit agréés pour leur permettre de consentir des prêts à des taux réduits;

— la garantie de l'Etat, qui peut être attachée au remboursement en capital, intérêts et accessoires des prêts consentis par les établissements de crédit;

— la subvention en capital, destiné à financer soit une partie des investissements nouveaux, soit tout ou partie des frais de réadaptation professionnelle de la main-d'œuvre, en cas de conversion d'entreprises, ou des frais de formation technique de la main-d'œuvre, en cas de création d'entreprises;

— la mise à disposition (p. ex. vente ou location) de terrains préalablement acquis et aménagés par l'Etat ou les communes;

— les dégrèvements fiscaux, c'est-à-dire l'autorisation pour les intéressés de déduire du bénéfice commercial une quote-part du prix d'acquisition ou de revient des investissements nouveaux ainsi que l'exemption fiscale du quart du bénéfice attribuable à des activités nouvelles.

Ajoutons que le règlement grand-ducal du 19. 12. 1964 a porté prorogation des délais prévus aux articles 6 et 7 de ladite loi et que, par conséquent, les entreprises ont pu bénéficier des aides susmentionnées jusqu'à la fin de 1966, date d'échéance de la loi-cadre du 2 juin 1962. Celle-ci a d'ailleurs été reconduite dans ses principales dispositions par la loi du 5 août 1967 portant renouvellement et modification de la loi du 2 juin 1962.

Réalisations et perspectives

Depuis l'entrée en vigueur de la loi-cadre, l'événement le plus marquant en matière d'expansion et de diversification industrielles a été la décision des sociétés américaines Du Pont de Nemours et Monsanto de choisir également le Grand-Duché pour étendre leur activité industrielle en Europe.

La production a démarré en juin 1965 chez Du Pont de Nemours et au cours du deuxième semestre de la même année chez Monsanto.

Parmi les autres industries d'une certaine importance créées notamment à la faveur des incitations de la loi-cadre, il convient de citer les implantations de Cleveland Tramrail à Clervaux, de Commercial Hydraulics à Diekirch, d'Eurosynthèse à Wiltz et enfin de Clipper à Bascharage. Ces dernières entreprises ont commencé à produire en 1962 et 1963; procurant une occupation de rechange et un salaire régulier à bon nombre de petits paysans, elles ont hâté la régression souhaitable du nombre de petites exploitations agricoles insuffisamment rentables.

Dans ces conditions, et pour peu que ces entreprises et surtout celles de Du Pont de Nemours et Monsanto connaissent un développement comparable à celui de Goodyear, il semble permis d'espérer que l'importance prédominante de la sidérurgie intégrée pourra s'atténuer au fil des années sous l'effet d'une croissance plus rapide dans l'ensemble des industries nouvelles. Il ne faut pas oublier cependant que la sidérurgie s'est elle-même développée depuis 1960 et qu'une modification sensible de la structure de l'économie est un objectif à très long terme.

La valeur brute de la production des industries nouvelles, exprimée en fonction de celle de l'industrie sidérurgique (y compris le minerai de fer), est passée de 12,5% en 1963 à 23,0% en 1965. Parallèlement, leurs exportations (ensemble des industries nouvelles sans la Société électrique de l'Our) sont passées de 10,4% à 18,7% de celles de la sidérurgie tandis que leurs effectifs ont représenté 18% de la population active de l'industrie sidérurgique en 1965 contre 9% en 1963.

Le montant relativement peu important des investissements pratiqués en 1965 dans les 7 entreprises nouvelles localisées à Wiltz tient au fait que la plupart de ces unités travaillent déjà à plein rendement. Ceci n'est pas encore le cas pour le groupe « autres entreprises » parmi lesquelles les entreprises nouvellement installées Du Pont de Nemours et Monsanto et l'usine de pneus Goodyear de Colmar-Berg ont réuni à elles seules un peu plus de 87% du total des investissements réalisés dans l'intervalle de 1963 à 1965.

Il est à noter qu'un nouveau champ d'action pourrait s'offrir à l'initiative gouvernementale quand il s'agira de trouver une activité de rechange à la main-d'œuvre en surnombre que ne manquera pas de dégager l'effort de rationalisation et d'automation en cours dans l'industrie lourde. Ce problème se pose d'ores et déjà dans l'industrie extractive où on assiste depuis quelques années à un déplacement progressif de l'activité vers les mines à ciel ouvert, plus accessibles à la mécanisation du travail. Cette évolution

entraîne la fermeture des exploitations en galeries souterraines.

Un pôle d'industrialisation pourrait naître également dans la région de la Moselle canalisée où la

régression constante du nombre des petites exploitations agricoles et viticoles est susceptible de fournir, du moins en partie, la main-d'œuvre nécessaire à d'éventuelles implantations d'industries nouvelles.

Transports

Trafic de l'Aéroport de Luxembourg

La politique libérale en matière de transport aérien poursuivie par le Gouvernement luxembourgeois — politique qui d'ailleurs seule est susceptible de promouvoir efficacement le trafic aérien — a valu également en 1966 de nouveaux records d'activité à l'aéro-

port de Luxembourg-Findel qui est actuellement en voie d'acquérir une certaine importance dans la navigation aérienne internationale.

Le tableau ci-après montre l'évolution du trafic aérien, en plein développement.

Trafic de l'Aéroport de Luxembourg

Source : Ministère des Transports

Années	Atterrissages et décollages Avions de 2 tonnes et plus	Nombre de passagers				Ventes d'essence aux avions utilisant l'aéroport (en litres)	Poids du fret (en kg)
		total	arrivée	départ	transit		
1957	3 733	38 271	14 104	14 154	10 013	1 115 706	344 754
1958	3 603	39 823	13 100	13 136	13 587	1 143 908	349 809
1959	3 802	51 788	17 715	16 948	17 125	1 325 834	415 878
1960	4 329	55 591	20 059	19 639	15 893	2 043 853	311 585
1961	4 724	70 249	28 157	26 791	15 301	2 751 226	326 884
1962	6 150	106 445	45 570	44 977	15 898	4 430 763	282 948
1963	5 745	119 275	53 259	54 119	11 897	4 363 112	490 738
1964	6 527	146 324	68 371	69 217	8 736	6 255 531	711 298
1965	8 796	214 189	103 881	104 154	6 154	12 050 471	768 111
1966	10 392	344 518	168 536	170 454	5 528	14 691 386	914 306

L'extension et la multiplication des lignes normales exploitées par les six compagnies de navigation aérienne desservant régulièrement l'aéroport de Luxembourg et l'augmentation de la fréquence des vols sur ces mêmes lignes, ainsi que l'accroissement sensible de vols charters et des tours tout compris, ont eu pour effet, qu'au cours de la dernière décennie le nombre total des atterrissages et décollages d'avions de 2 tonnes et plus a presque triplé.

En 1966, le taux d'accroissement des mouvements d'avions de transport a été de 18%, contre 35% l'année précédente et 14% en 1964. En même temps, il en est résulté une forte augmentation du nombre total des passagers qui, en passant de 214 189 en 1965 à 344 518 en 1966, a connu d'une année à l'autre une progression dépassant les 60% (+46% en 1965). Si, en 1966, les arrivées et les départs ont augmenté au rythme de respectivement 62% et 64%, l'importance du transit, par contre, a de nouveau reculé de plus d'un dixième (-30% en 1965 - 27% en 1966). Ajoutons encore, que la vente d'essence aux avions utilisant l'aéroport a continué d'augmenter (+21,9%).

Enfin, pour ce qui est des transports aériens de marchandises et de courrier, notons qu'en 1966 le poids total du fret s'est accru de 19%, alors qu'en 1965 il n'avait progressé que de 8%. Le transit

ayant régressé de 16%, cette expansion est due à une très forte poussée des importations (+28%) et des exportations (+13%). Cette évolution dans le trafic de transit est due probablement à la mise en service d'appareils plus puissants pouvant parcourir de plus grandes distances sans faire d'escale.

Trafic sur la Moselle canalisée

Depuis l'ouverture à la navigation de la Moselle canalisée, en mai 1964, le trafic fluvial est en plein développement. En effet, le nombre des navires ayant emprunté l'écluse de Grevenmacher s'élevait à 8 553 en 1966 contre 6 669 l'année précédente (+28%) et le tonnage éclusé dépassait au cours de l'année sous revue les 4 millions (3,4 millions de tonnes en 1965). Les relevés de Grevenmacher ne comprenant pas les tonnages chargés entre Mertert et Coblenz à destination du Rhin, ni le trafic local allemand, ils représentent presque exclusivement le trafic à destination ou en provenance de la Lorraine.

Alors qu'en 1965 le trafic en aval était encore sensiblement égal à celui vers l'amont, en 1966, le trafic à la descente n'a augmenté que légèrement (+8,9%), de sorte que l'accroissement global du trafic (+24,9%) est dû avant tout à la progression du trafic à la remontée (+39,8%). D'autre part, étant donné que dans le transport vers l'aval les

expéditions de produits métallurgiques prédominent assez nettement (62% en 1965 et en 1966), cette évolution dans le trafic sur la Moselle reflète en grande partie la stagnation de l'industrie sidérurgique. En effet, après une forte hausse du transport de produits métallurgiques au cours du premier trimestre de 1966 (+52%), on a pu noter, au milieu de l'année, un recul assez sensible (-23% en septembre par rapport au mois de mars). Il n'en reste pas moins que le facteur déterminant pour le trafic mosellan est l'évolution des exportations de la sidérurgie.

Relevons encore que la charge moyenne en 1966 a été de 441 tonnes par bateau pour l'aval et de 551 tonnes pour l'amont contre respectivement 518 et 507 tonnes en 1965.

En ce qui concerne plus particulièrement le trafic national sur la Moselle, rappelons que celui-ci a dû passer jusqu'au mois de juillet 1965 (mis en service d'un quai de chargement provisoire à Mertert) par le port fluvial d'Illange (Lorraine). Ce ne fut que vers la fin mai 1966, qu'une activité rationnelle pouvait se développer au port de Mertert, époque à laquelle les installations de transbordement et de manutention des deux sociétés PORTLUX et MANU-PORT étaient terminées. Au début du mois d'octobre de cette même année, un troisième exploitant s'y est installé pour effectuer le transvasement des produits pétroliers lourds.

D'une façon générale on peut retenir que, dès le début, l'activité du port luxembourgeois a été très satisfaisante et que si l'on tient compte de la conjoncture défavorable de l'époque, il y a lieu de se montrer optimiste pour l'avenir du port.

En 1966, le nombre de bateaux chargés au port de Mertert s'élevait à 456 et le tonnage chargé à 288 414 t, soit une charge moyennes de 632 tonnes par bateau. Quant aux importations, les 100 bateaux déchargés transportaient 81 171 tonnes, de sorte que le tonnage total transbordé se chiffrait à 369 585 tonnes.

Produits sidérurgiques embarqués via la Moselle

Source : G.I.S.L.

Unité : tonne

	1964	1965	1966	1967
1 ^{er} trimestre ...	—	19 317	55 127	89 368
2 ^e trimestre ...	—	33 950	63 978	114 127
3 ^e trimestre ...	3 026	45 814	85 305	
4 ^e trimestre ...	13 671	38 558	78 661	
Année	16 697	137 639	283 071	

Comme il ressort du tableau ci-dessus, les exportations de produits sidérurgiques luxembourgeois pas voie fluviale n'ont cessé de se développer de puis l'ouverture au trafic de la Moselle canalisée.

En effet, celles-ci ont plus que doublé en 1966 par rapport à 1965. Comme les chiffres mentionnés dans le tableau reflètent aussi bien les exportations via Mertert que via Illange, il n'est pas sans intérêt de relever qu'en 1966 plus de 90% des expéditions ont passé par le port de Mertert, alors que de juillet à décembre 1965, seulement quelque 60% desdits produits ont été embarqués à Mertert. Cette évolution est attribuable en grande partie aux concessions en matière tarifaire faites par les CFL pour les produits sidérurgiques dans les relations de et vers le port de Mertert.

Trafic sur la Moselle canalisée

Source : Service de la Navigation, Grevenmacher

	Nombre de bateaux	En amont					Total (I)
		Tonnes transportées					
		Minerais et déchets pour la métallurgie	Combustibles solides	Produits métallurgiques	Autres produits		
Année 1964	1 169	30 477	322 663	44 212	17 416	414 768	
Année 1965	3 390	79 761	1 430 443	52 458	156 206	1 718 868	
Année 1966	4 358	301 930	1 793 239	61 520	246 058	2 402 747	

	Nombre de bateaux	En aval					En amont et en aval
		Tonnes transportées					Total (I + II)
		Minéraux bruts manufacturés et matériaux de constr.	Produits chimiques	Produits métallurgiques	Autres produits	Total (II)	
Année 1964	1 154	110 469	7 073	320 240	10 317	448 099	862 867
Année 1965	3 279	529 065	11 748	1 050 386	107 487	1 698 686	3 417 554
Année 1966	4 195	604 319	10 225	1 153 942	81 702	1 850 188	4 252 935

Transports routiers

Le fait le plus marquant a été le fléchissement très sensible au courant de 1966 du taux annuel d'accroissement du parc des véhicules à moteur. Alors qu'en 1965-64 et 1966-65 le taux d'expansion était encore de respectivement 8,5% et 8,3%, celui-ci est tombé en 1967-66 à 4,8%. Ce ralentissement de l'expansion du parc automobile luxembourgeois est dû avant tout à la diminution considérable du nombre des motocyclettes, qui, au 1^{er} janvier 1966, re-

présentaient encore 9,5% du parc automobile total. En effet, en l'espace d'une seule année le parc des motocyclettes a diminué de près de 2 200 unités, soit de plus d'un quart. Par ailleurs, toutes les autres composantes du parc des véhicules à moteur — exception faite des tracteurs agricoles — se sont développées à un rythme moins rapide qu'en 1966-65, ceci probablement en relation avec la dégradation de la situation conjoncturelle.

Evolution du nombre des véhicules à moteur immatriculés de 1956 à 1967

Années (situation au 1 ^{er} janvier)	Voitures particu- lières et commer- ciales	Camions et camion- nettes	Autobus et autocars	Moto- cyclettes	Tracteurs agricoles	Véhicules spéciaux	Total
1956	21 230	6 307	289	9 354	5 006	190	42 376
1957	24 274	6 579	300	9 765	5 671	262	46 851
1958	27 611	6 990	310	10 075	6 199	406	51 591
1959	31 137	7 588	333	10 454	6 528	463	56 503
1960	33 446	7 638	355	10 078	6 824	645	58 986
1961	37 042	8 221	399	10 084	6 969	550	63 265
1962	41 581	9 029	383	10 262	7 501	1 192	69 948
1963	45 502	9 317	393	10 306	7 656	1 613	74 787
1964	49 689	9 399	405	9 226	7 883	1 572	78 174
1965	55 724	9 968	393	8 770	8 143	1 786	84 784
1966	61 686	10 382	443	8 714	8 444	2 157	91 826
1967	67 370	10 559	476	6 521	8 882	2 464	96 272

Si le nombre des véhicules utilitaires en circulation (camions et camionnettes) et le nombre des autobus et autocars n'ont progressé que de respectivement 1,7% et 7,4% (4,2% et 12,7% en 1966-65), cela est dû en grande partie au ralentissement constaté dans l'activité de la construction ainsi qu'à la réduction des investissements de la part des transporteurs privés de marchandises et de personnes.

Grâce aux efforts de mécanisation et de rationalisation entrepris au niveau de l'agriculture et des industries extractives, le nombre des véhicules spéciaux a continué d'augmenter quoiqu'à un rythme moins soutenu qu'en 1965 (+14,2% en 1967-66 contre +20,8% en 1966-65).

Enfin, le parc des tracteurs agricoles a évolué de 8 444 unités à la fin de 1966 à 8 882 unités à la même époque de 1967, soit une augmentation de 5,2% contre 3,7% en 1965. On estime à plus d'un demi-milliard de francs le capital investi actuellement dans les tracteurs agricoles.

Par rapport à la population, la densité automobile a continué de croître en 1966. Au 1^{er} janvier 1967 le Grand-Duché comptait, pour 1000 habitants, 202 voitures particulières et commerciales et 32 véhicules utilitaires, contre respectivement 187 et 31 au 1^{er} janvier 1966. D'ores et déjà deux ménages sur trois possèdent leur voiture personnelle.

Le réseau routier luxembourgeois ayant une longueur totale de 4 440 kilomètres, on comptait en

1966 environ 22 véhicules par kilomètre de route. Comme il ressort du tableau précédent le trafic routier a rapidement augmenté entre 1963 et 1966 sur tous les axes principaux. Ce sont avant tout les routes nationales N° 5 (Luxembourg-Longwy) et N° 7 (Luxembourg-Ettelbruck) qui ont connu une augmentation sensible de la densité de circulation.

L'augmentation rapide du parc automobile et l'intensification du trafic routier qui en est la conséquence exigent une politique cohérente d'amélioration du réseau routier. La Chambre des Députés a voté en juillet 1967 une loi ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes. Le programme prévoit également la construction d'environ 150 kilomètres de routes, de sorte que toutes les régions de notre territoire seront desservies par une voirie moderne et reliées aux grandes voies internationales.

Télécommunications

Le nombre des postes téléphoniques principaux a encore augmenté de 5 715 unités, soit un développement au même rythme que les années précédentes (+10%). A la fin de 1966, la densité des appareils téléphoniques par 100 habitants s'élevait à 26 contre 24,2 en 1965, de sorte que le Luxembourg présentait la plus forte densité téléphonique des six pays du Marché Commun. A titre de comparaison, relevons qu'en 1965 celle-ci était de : 19,0 pour les Pays-Bas; 16,4 pour la Belgique; 14,9 pour l'Allemagne

(R.F.); 12,6 pour la France et 11,3 pour l'Italie. En dépit de cette évolution rapide, il semble que le Luxembourg ne soit pas encore près d'atteindre le plafond de saturation en matière d'installations téléphoniques, vu le nombre élevé de demandes de raccor-

dement restées en souffrance à la fin de 1966 (5 910 demandes, dont 837 pour Luxembourg-Ville, 2 413 pour le secteur d'Esch-sur-Alzette et 2 660 pour les autres réseaux).

Répartition des raccordements téléphoniques par secteur et catégorie socio-professionnelle

Source : Administration des P. et T.

	1963	1964	1965	1966
	(en pour-cent)			
Administrations et communes	3,2	3,2	3,0	2,9
Institutions internationales	2,2	2,1	2,0	1,9
Industries	0,4	0,4	0,4	0,4
Sociétés diverses, banques, assurances	5,2	4,9	4,7	4,6
Commerçants et artisans	24,7	22,8	21,6	20,7
Professions libérales	6,1	5,5	5,1	4,8
Fonctionnaires et employés	26,1	26,6	26,8	27,2
Ouvriers	7,5	10,0	12,5	13,9
Agriculteurs et viticulteurs	9,2	9,1	8,4	7,9
Cafetiers et hôteliers	4,6	4,2	3,9	3,7
Autres professions	10,8	11,2	11,6	12,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Les services financiers

Services bancaires

Au 31. 12. 1966, les établissements de banque et d'épargne, autorisés à exercer leurs activités sur le territoire luxembourgeois, ont été au nombre de 23, à savoir 1 établissement de droit public luxembourgeois (la Caisse d'Épargne de l'État), 16 sociétés

anonymes de droit luxembourgeois (dont 2 n'ont pas ouvert de guichets au public), 1 société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (qui à la date de référence n'a pas encore exercé d'activités réelles), 2 sociétés coopératives de droit luxembourgeois ainsi que 3 sociétés anonymes de droit étranger.

Dépôts dans les établissements de banque et d'épargne

(Situation au 31. 12.)

Source : Commissariat au contrôle des banques

Unité : Million de francs

Années	Dépôts bancaires			Dépôts d'épargne	Total
	Dépôts à vue ¹	Dépôts à terme	Total		
1962	8 418	6 049	14 467	8 242	22 709
1963	8 217	7 179	15 396	9 271	24 667
1964	10 161	7 910	18 071	10 476	28 547
1965	11 904	9 272	21 176	11 398	32 574
1966	12 216	11 999	24 215	12 153	36 368

¹) Y compris les dépôts à un mois au plus.

Pendant l'année 1966, les dépôts dans les établissements de banque et d'épargne se sont accrus de 11,6%, contre 14,1% en 1965. L'accroissement des dépôts au cours de l'année 1966, qui se situe à un niveau légèrement inférieur au rythme annuel moyen (+12,7%) constaté pour la période quinquennale 1961-1966, est cependant le résultat d'une évolution divergente des dépôts bancaires — à vue et à terme — ainsi que des dépôts d'épargne.

D'une part, en effet, les dépôts bancaires à vue — y compris les dépôts à un mois au plus — n'ont augmenté que de 2,6% en 1966 (contre +17,2% en 1965 et +9,8% par an entre 1961 et 1966). En revanche, la progression des dépôts bancaires à terme a été extrêmement rapide et s'est chiffrée à 29,4% en 1966 (contre +17,2% en 1965 et +19,1% par an entre 1961 et 1966). D'autre part, la croissance

des dépôts d'épargne, qui s'est montée à 6,6%, a été modérée, comparativement aux résultats des an-

nées antérieures (+8,8% en 1965 et +10,4% par an entre 1961 et 1966).

Dépôts d'épargne à la Caisse d'Epargne de l'Etat

Source : Caisse d'Epargne de l'Etat

Unité : Millier de francs

Années	Versements	Remboursements		Excédents	Dépôts à la fin de l'année ¹	Avoir moyen par livret (en francs)	
1962	1 704 282	1 464 583		+ 239 699	5 585 610	26 041	
1963	1 854 863	1 550 257		+ 304 606	6 051 949	28 091	
1964	2 359 669	1 864 434		+ 495 235	6 727 734	30 097	
1965	2 215 445	1 964 268		+ 251 177	7 190 732	31 074	
1966	2 417 214	2 225 018		+ 192 196	7 632 837	32 052	

¹ Y compris l'intérêt annuel et la prime de fidélité.

En ce qui concerne plus particulièrement les dépôts d'épargne à la Caisse d'Epargne de l'Etat, il y a lieu de noter que l'excédent des versements sur les remboursements a diminué en 1966 pour la deuxième année consécutive en s'établissant à 192,2 millions de francs, contre 251,2 millions en 1965 et 495,2 millions en 1964. S'il est vrai qu'après un fléchissement de 6,1% en 1965, les versements ont augmenté en 1966 au taux de 9,1%, supérieur au rythme annuel moyen d'accroissement (+6,4%) enregistré pour l'ensemble de la période 1961-1966, il n'en reste pas moins que les remboursements, dont le taux de croissance s'est chiffré à 8,9% en moyenne entre 1961 et 1966, ont progressé de 13,3% en 1966, contre 5,4% en 1965. Ainsi, les dépôts d'épargne, y compris l'intérêt annuel et la prime de fidélité, se sont montés à la fin de 1966 à 7 632,8 millions de francs, contre 7 190,7 millions à la même époque de 1965, soit une progression de 6,1%, contre 6,9% au cours de l'année précédente et 8,0% par an pendant la période quinquennale de référence.

Notons qu'au cours de la période considérée la Caisse d'Epargne de l'Etat a amélioré sensiblement le loyer de l'argent servi aux titulaires de comptes d'épargne, afin de l'adopter à l'évolution enregistrée dans les autres pays.

Quant à l'emploi des fonds déposés dans les établissements de banque et d'épargne, on constate qu'au 31. 12. 1966 le volume du crédit bancaire au secteur privé — y compris les crédits consentis aux administrations communales et aux établissements publics — a dépassé de 12,1% son niveau de fin décembre 1965, lequel a été supérieur de 17,0% à celui de 1964. En augmentant chaque année de 14,8% en moyenne, et en passant de 10 079 millions de francs à la fin de 1961 à 20 055 millions à la fin de 1966, le volume du crédit bancaire a d'ailleurs presque doublé au cours de la période quinquennale de référence. A l'intérieur de ce volume global, le poste « débiteurs à terme, gagés et non gagés » (crédits d'investissement) a continué d'augmenter à un rythme relativement rapide. Toutefois, le taux d'accroissement du poste en question a fléchi sensiblement par rapport à ceux enregistrés au cours des années antérieures et s'est chiffré à 16,4% pour l'année 1966, contre 22,3% pour l'année précédente et 22,9% par an pour l'ensemble de la période considérée. En revanche, après avoir diminué de 2,3% en 1965, le poste « débiteurs à vue, gagés et non gagés » (crédits commerciaux) a reculé encore de 7,6% en 1966. D'ailleurs, entre 1961 et 1966, ce dernier poste a fléchi chaque année de 5,7% en moyenne.

Emissions de valeurs mobilières

Source : Ministère du trésor

Unité : Million de francs

Années	Actions	Obligations du secteur privé		Emprunts du secteur public		Total	
		Montants bruts	Montants nets	Montants bruts	Montants nets	Montants bruts	Montants nets
1959	288,9	250,0	223,2	594,0	536,4	1 132,9	1 048,5
1960	795,2	—	—116,5	490,0	423,1	1 285,2	1 101,5
1961	1 622,0	—	— 9,3	—	— 84,5	1 622,0	1 528,2
1962	2 748,3	250,0	250,0	490,0	404,7	3 488,3	3 403,0
1963	4 295,2	—	—	—	— 85,8	4 295,2	4 209,4
1964	4 409,4	—	— 0,2	294,0	204,2	4 703,4	4 613,4
1965	5 648,8	4 214,5	4 205,2	799,5	700,5	10 662,8	10 554,5
1966	6 383,5	12 837,2	12 791,2	1 100,0	983,5	20 320,7	20 158,2

Le tableau synoptique ci-dessus reproduit la statistique des émissions de valeurs mobilières qui est établie mensuellement par le Ministère du Trésor et qui est publiée régulièrement par l'Office statistique des communautés européennes. Il appert de cette statistique qu'au cours des dernières années le rôle joué sur le marché international des capitaux par les établissements bancaires, établis sur le territoire luxembourgeois, est devenu de plus en plus important. Ainsi, le montant total des émissions de valeurs mobilières, réalisées en 1966 sur la place de Luxembourg, s'est établi à plus de 20 milliards de francs et a presque doublé par rapport à l'année 1965. Si le montant brut des émissions d'actions n'a augmenté que de 13,0% en passant de 5,6 milliards de francs en 1965 à 6,4 milliards en 1966, celui des obligations du secteur privé a cependant plus que triplé et s'est monté à 12,8 milliards de francs en 1966, contre 4,2 milliards en 1965.

Enfin, il importe de signaler la création, par arrêté ministériel du 15 février 1967, d'un Comité consultatif de l'épargne et du crédit, qui est appelé à donner son avis sur toutes les questions que le Ministre du trésor décide de lui soumettre en rapport avec les marchés monétaire et financier, à la fois sur le plan national et sur le plan international. Ce comité est composé de deux fonctionnaires du Ministère du trésor, du commissaire au Contrôle des banques, du directeur de la Caisse d'Epargne de l'Etat ainsi que de quatre délégués de l'Association des banques et banquiers. Il peut en outre être complété par des représentants des caisses publiques d'assurances sociales et des compagnies d'assurance agréées, si l'objet des consultations exige ce concours.

La Bourse de Luxembourg

L'expansion économique, qui a été extrêmement vive dans la plupart des pays occidentaux au cours

des dernières années, s'est ralentie sensiblement au cours de l'année 1966 et plus particulièrement au cours du deuxième semestre de cette année. L'effritement des marges bénéficiaires qui en a été la conséquence s'est traduit par un fléchissement des bénéfices des entreprises. Cependant, sur les marchés financiers, les taux d'intérêt ont continué leur mouvement de hausse, une certaine consolidation du loyer de l'argent n'étant intervenue que vers la fin de l'année.

Etant donné par ailleurs que l'émission massive d'emprunts internationaux par les secteurs public et privé a eu pour effet d'éponger les capitaux disponibles, il n'est pas étonnant que les placements en valeurs à revenu variable aient fait l'objet d'une désaffection marquée. Aussi a-t-on pu constater sur tous les marchés boursiers une dégradation continue des cours qui n'a pas pu être arrêtée par des reprises passagères de faible amplitude.

Dans ces conditions, l'évolution des cours à la Bourse de Luxembourg a été analogue à celle enregistrée sur les autres places européennes. Ainsi, partant de 473,7 points à la fin de l'année 1965, l'indice général a atteint un maximum de 478,1 points au mois de février 1966, mais il a amorcé ensuite un mouvement continu de baisse pour retomber à 376,3 points à la fin de l'année 1966. D'une année à l'autre, l'indice général de la Bourse de Luxembourg a donc fléchi de 97,4 points, soit de 20,6%. Pour les seules valeurs luxembourgeoises, la baisse des cours s'est chiffrée à 18,8%.

Le tableau synoptique ci-après indique l'évolution, au cours des dernières années, des indices partiels concernant les principales catégories de valeur.

Indices des principales catégories de valeurs cotées à la Bourse de Luxembourg
(fin décembre)

Source : Bourse de Luxembourg

	1963	1964	1965	1966
Valeurs à revenu fixe	Base : Valeur nominale des titres			
Fonds d'Etat luxembourgeois d'avant-guerre	89,5	89,5	89,5	89,5
Fonds d'Etat luxembourgeois d'après-guerre	101,7	100,4	98,2	97,7
Fonds d'Etat étrangers	99,0	95,6	95,9	92,0
Organismes internationaux	100,6	98,6	95,6	92,8
Obligations de sociétés luxembourgeoises	99,6	98,2	97,4	98,6
Obligations de sociétés étrangères	100,2	99,8	95,1	92,8
Valeurs à revenu variable	Base : 9. 5. 1940 = 100			
Banques et sociétés à portefeuille	438,3	562,8	598,9	515,7
Gaz, électricité et trusts	554,8	670,2	636,4	525,8
Industries métallurgiques	402,8	376,5	284,9	141,9
Valeurs diverses	350,2	371,7	374,4	321,7
Indice général	436,5	495,3	473,7	376,3

Sur le marché des valeurs à revenu fixe, l'évolution des valeurs a été tributaire de l'accroissement progressif des taux d'intérêt. Aussi a-t-on assisté en 1966 à un nouveau fléchissement des titres émis antérieurement à des taux et, plus généralement, à des conditions moins avantageuses.

En ce qui concerne le marché des valeurs à revenu variable, les déchets enregistrés n'ont pas affecté d'une manière égale les diverses catégories de titres. Ainsi, les cours des valeurs de la catégorie « Banques et sociétés à portefeuille » ont régressé de 13,9% en moyenne. Pour la catégorie « Gaz, électricité et trusts », l'indice a rétrogradé dans l'ensemble de 17,4%. Mais, les valeurs les plus touchées par la baisse générale ont été celles de la catégorie « Industries métallurgiques », qui ont perdu 50,2% en moyenne. Quant aux titres qui sont classés dans la catégorie « Valeurs diverses » et qui comprennent entre autres les valeurs émises par les trois grandes

sociétés hollandaises Philips, Royal Dutch et Unilever, les moins-values se sont établies à 14,1%. Enfin, les parts des Fonds communs de placement ont suivi d'une manière générale la tendance à la baisse qui a prédominé pour l'ensemble des autres catégories de valeurs.

Il faut toutefois noter que la consolidation des taux d'intérêt qui s'est produite à la fin de l'année 1966 a eu un effet favorable sur l'évolution ultérieure des cours de toutes les catégories de valeurs mobilières.

En 1966, le mouvement des affaires de la Bourse de Luxembourg s'est ressenti fortement du fléchissement général des cours ainsi que de la régression des transactions, surtout de celles portant sur les valeurs à revenu variable. En effet, après une progression très sensible au cours des années précédentes, le volume des affaires a diminué de quelque 20% en 1966.

Indice du volume des affaires de la Bourse de Luxembourg

Source : Bourse de Luxembourg

	1963	1964	1965	1966
Fonds d'Etat et emprunts garantis par un Etat, Organismes européens	100,0	165,8	162,4	143,3
Emprunts obligatoires indigènes et étrangères	100,0	139,0	357,0	376,9
Valeurs à revenu variable	100,0	224,3	271,7	179,4
Volume total des affaires	100,0	185,9	218,9	175,1
Taux de variation (en %)	+85,9	+17,8	-20,0

Notons enfin que, tout comme les années antérieures, la place de Luxembourg a assuré en tout ou en partie l'émission ou le placement d'un certain

nombre d'emprunts internationaux libellés en devises et dont la plupart ont été admis à la cote officielle du marché luxembourgeois.

Emploi et salaires

D'après les données provisoires actuellement disponibles, il semble que la population active intérieure soit passée de 134 400 personnes en 1961 à 140 100 personnes en 1966, soit une augmentation de 5 700 personnes (+4,2%). Comparé à celui de l'année 1965, l'emploi total intérieur se serait accru de 1 200 personnes (+0,9%) en 1966. Compte

tenu de l'accroissement de la population totale dû aux mouvements naturel et migratoire, le taux d'activité intérieure serait resté à peu près constant au cours des trois dernières années (42,1%), mais il aurait régressé légèrement par rapport aux années 1961 et 1962.

Population active intérieure par secteur

Unité : Millier de personnes

	1961	1962	1963	1964	1965	1966
1. Emploi total intérieur ¹	134,4	135,5	135,8	137,8	138,9	140,1
Agriculture	21,2	20,5	20,0	19,3	18,7	18,1
Industrie	59,4	60,6	61,2	62,7	63,5	64,3
Services	53,8	54,4	54,6	55,8	56,7	57,7
2. Population totale ²	318,2	321,4	323,8	327,5	330,3	332,8
3. Taux d'activité intérieure (1./2. × 100)	42,2	42,2	41,9	42,1	42,1	42,1

¹ Estimations. ² 1961-1965 : Population calculée (chiffres redressés); 1966 : Population recensée.

En ce qui concerne la structure de la population active, les tendances constatées dans le passé se sont de nouveau trouvées confirmées par l'évolution de 1965.

Ainsi, au point de vue de la répartition par secteur de la population active, l'emploi intérieur dans l'agriculture semble avoir continué à diminuer tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Évalué à environ 21 200 personnes (15,8% du total) en 1960, l'emploi dans ce secteur est estimé à 18 700 personnes (13,5%) en 1965 et à 18 100 personnes (12,9%) en 1966.

Pour l'industrie et les services, par contre, une évolution en sens contraire a été enregistrée au cours

de la période quinquennale considérée. En effet, la population active occupée dans l'industrie se serait élevée à 64 300 personnes (45,9% du total) en 1966, contre 63 500 personnes (45,7%) un an plus tôt et 59 400 personnes (44,2%) au début de la période. Si, pour l'ensemble de la période, l'emploi dans les services semble avoir augmenté un peu moins vite que dans l'industrie, sa croissance pendant les deux dernières années a cependant été plus vive. Ainsi, la population active de ce secteur serait passée de 53 800 personnes (40,0% du total) en 1961 à 56 700 personnes (40,8%) en 1965 et à 57 700 personnes (41,2%) en 1966.

Population active inférieure par catégorie socio-professionnelle

Unité : Millier de personnes

	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Salariés	95,7	97,4	98,0	100,4	102,0	103,8
Employeurs et indépendants	21,9	21,5	21,2	21,0	20,7	20,4
Aides familiaux	16,8	16,6	16,6	16,4	16,2	15,9
Emploi total inférieur	134,4	135,5	135,8	137,8	138,9	140,1

Quant à la répartition de la population active par catégorie socio-professionnelle, l'effectif des salariés, qui comprend les employés et les ouvriers, est évalué à 103 800 personnes (74,1% du total) en 1966 et aurait donc augmenté de 8,5% depuis 1961. En 1966, l'effectif des salariés se serait accru de 1,8% environ, mais la progression de cet effectif aurait été plus rapide dans les services que dans l'industrie. Par contre, les effectifs des employeurs et indépendants et des aides familiaux, estimés à respectivement 20 400 et 15 900 personnes en 1966, auraient continué à régresser, le premier de 6,9% depuis 1961 (—1,5% par rapport à 1965) et le second de 5,4% depuis la même époque (—1,8% par rapport à l'année précédente).

Il résulte par ailleurs des statistiques disponibles concernant l'emploi salarié inférieur que la progres-

sion de l'effectif des salariés a été favorisée de nouveau par un afflux non négligeable des travailleurs étrangers. De plus, l'effet expansionniste exercé sur l'effectif des salariés par ce facteur d'ordre externe s'est trouvé renforcé sensiblement par une participation accrue de la main-d'œuvre féminine à l'activité de production.

Les statistiques afférentes montrent en effet que, dans l'industrie en général, c'est-à-dire à l'exclusion des entreprises artisanales occupant moins de six salariés et des ateliers du secteur public (Etat, Communes, C.F.L.), la proportion des travailleurs étrangers (moyenne mensuelle) est passée de 35,8% en 1965 à 36,7% en 1966. Notons qu'en 1961, cette proportion s'est élevée à 30,0%.

Ventilation par pays d'origine de main-d'œuvre étrangère

Années	Italie	Belgique	Allemagne	France	Autres pays	Total
1961	55,8	16,6	14,3	5,4	7,9	100,0
1962	57,5	15,4	12,9	5,7	8,5	100,0
1963	55,1	16,2	11,8	6,5	10,4	100,0
1964	51,5	17,4	10,7	7,9	12,5	100,0
1965	49,3	16,9	9,7	9,7	14,4	100,0
1966	50,2	17,0	10,1	10,0	12,7	100,0

Il appert du tableau ci-avant que c'est l'Italie qui a de nouveau fourni en 1966 le plus fort contingent d'ouvriers étrangers (50,2% du total). D'ailleurs la part relative de ce pays, qui avait accusé une nette tendance à la baisse depuis 1962, s'est relevée légèrement en 1966. Quant aux autres nationalités, on peut constater une nette progression — à la fois en

valeur absolue et en valeur relative — de l'effectif des ouvriers originaires de l'Allemagne, de la Belgique et de la France, tandis que l'appoint de main-d'œuvre apporté par les autres pays non spécifiés a diminué sensiblement après avoir augmenté rapidement au cours des dernières années.

Emploi dans les industries sidérurgique et minière ¹⁾

Source : Inspection du travail et des mines

Années	Ouvriers occupés dans les industries sidérurgiques et minière					Pourcentage des étrangers
	Industrie sidérurgique	Industrie minière	Total	Luxembourgeois	Etrangers	
	Moyenne mensuelle					
1913	13 361	5 807	19 168	7 707	11 461	59,8
1938	16 386	4 031	20 417	16 138	4 279	20,9
1947	15 781	2 030	17 811	15 016	2 795	15,7
1952	18 656	3 111	21 767	18 170	3 597	16,5
1957	20 989	2 423	23 412	19 879	3 533	15,1
1962	21 988	1 963	23 951	20 319	3 632	15,2
1963	21 743	1 863	23 606	19 926	3 680	15,6
1964	22 233	1 763	23 996	19 834	4 162	17,3
1965	22 386	1 652	24 038	19 314	4 724	19,7
1966	22 268	1 504	23 772	18 769	5 003	21,0

¹⁾ A partir de 1965, l'emploi dans l'industrie est relevé respectivement à la fin du mois (sidérurgie et mines) et du trimestre (autres industries). Les chiffres des années antérieures (1951 à 1964) ont été redressés en conséquence.

L'évolution de la main-d'œuvre étrangère dans l'industrie lourde a été analogue à celle enregistrée dans l'ensemble de l'industrie. En effet, dans le cadre des mesures de réorganisation qu'elle a prise pour faire face à la dégradation persistante de sa compétitivité sur le marché mondial de l'acier, l'industrie sidérurgique et minière a procédé à une restriction de son recrutement de personnel, de sorte que l'effectif moyen des ouvriers de cette branche a régressé de 1,1% en passant de 24 038 personnes en 1965 à 23 772 personnes en 1966. Par contre, l'élément étranger, qui s'était maintenu entre 1957 et 1963 au niveau de 15% environ du total, a continué de progresser. Ainsi, le nombre des ouvriers étrangers occupés dans l'industrie sidérurgique et minière

a augmenté de 5,9% en 1966, contre 13,5% en 1965, et leur part dans le total des ouvriers est passée de 17,3% en 1964 à 19,7% en 1965 et à 21,0% en 1966.

En ce qui concerne la participation de la main-d'œuvre féminine à l'activité de production, il convient de relever qu'en valeur absolue, le nombre des femmes travaillant dans l'industrie en général a augmenté constamment au cours de la période quinquennale analysée. Ainsi, l'effectif féminin s'est accru de 7,7% en 1966, contre 4,4% en 1965 et 6,0% en 1954, et sa part relative dans le total des ouvriers s'est montée à 5,4% en 1966, contre 5,0% au cours des deux années précédentes.

Gain annuel brut moyen par ouvrier

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Nombre de travailleurs occupés dans l'industrie	42 803	43 101	42 710	43 509	42 799	44 469	44 863
Heures rémunérées par ouvrier	2 390	2 386	2 410	2 392	2 399	2 398	2 361
Gain annuel brut moyen par ouvrier (en fr)	94 629	100 724	106 707	107 453	116 124	124 784	135 747
Indice du gain nominal 1955 = 100	116,9	124,5	131,9	132,8	143,5	154,2	167,7
Indice du coût de la vie 1955 = 100	106,3	106,8	107,3	108,3	111,4	114,8	118,7
Indice du gain réel 1955 = 100	110,0	116,6	122,9	122,6	128,8	143,3	141,4

Finances publiques

Le tableau synoptique ci-après retrace l'évolution des comptes économiques de l'Etat pour la période quadriennale 1964-1967. Bien que les comptes économiques de 1966 et de 1967 portent encore sur les prévisions de recette et de dépense inscrites dans les budgets afférents — l'exercice 1966 n'a été définitivement

clôturé que le 31. 5. 1967 —, on ne peut pas ne pas s'y référer en vue de dégager les tendances fondamentales des recettes et des dépenses de l'Etat au cours de la période considérée. Il reste néanmoins que les données chiffrées concernant ces deux exercices doivent être interprétées avec circonspection.

Soldes budgétaires et financement des soldes ¹⁾

Source : Projets de budget

Unité : Million de francs

	1964	1965	1966	1967
Soldes budgétaires				
Recettes courantes	6 777	7 540	7 086	7 910
— Dépenses courantes	6 056	6 291	6 752	7 723
Epargne brute	+ 721	+1 249	+ 334	+ 187
— Transferts de capitaux (nets)	— 315	— 333	— 399	— 451
Epargne disponible	+ 406	+ 916	— 65	— 264
— Investissements (nets)	—1 041	— 893	—1 079	—1 167
Solde budgétaire	— 635	+ 23	—1 144	—1 431
— Crédits et participations (nets)	— 193	— 251	— 177	— 195
Solde net à financer	— 828	— 228	—1 321	—1 626
— Amortissements de la dette consolidée	— 163	— 266	— 160	— 171
Solde brut à financer	— 991	— 494	—1 481	—1 797
Financement des soldes				
Solde brut à financer	— 991	— 494	—1 481	—1 797
+ Amortissements de la dette consolidée	+ 163	+ 266	+ 160	+ 171
Solde net à financer	— 828	— 228	—1 321	—1 626
+ Recettes d'emprunts	+ 485	+ 652	+ 840	+1 182
Variation de la dette flottante et des disponi- bilités de la trésorerie	— 343	+ 424	— 481	— 444

¹⁾ 1964 : Compte général; 1965 : Compte provisoire; 1966 : Budget définitif; 1967 : Budget.

Il résulte du tableau ci-dessus que, de 1964 à 1967, les recettes courantes de l'Etat se sont accrues de 16,7%, soit au taux annuel moyen de 5,3%. Dans le même temps, les dépenses courantes ont augmenté de 27,5%, soit au taux annuel moyen de 8,4%, mais le rythme de progression des différentes catégories de dépenses courantes a été loin d'être uniforme :

Dépenses courantes pour biens et services (dépenses de consommation)	+ 24,1%
Intérêts de la dette publique, pertes des entreprises publiques	+ 71,4%
Transferts de revenus à destination d'au- tres secteurs (ménages et entreprises)...	+ 16,2%
Transferts de revenus à l'intérieur du sec- teur public	+ 36,7%
dont :	
Transferts à la sécurité sociale... +	72,8%
Transferts aux communes	— 2,6%
<hr/>	
Total des dépenses courantes	+ 27,5%

Il va sans dire que cette évolution divergente des recettes et des dépenses courantes a eu pour effet une détérioration progressive de l'épargne brute de l'Etat, dont l'importance relative est d'ailleurs tom- bée de 10,6% en 1964 à 2,4% en 1967. De même, en raison de l'accroissement des transferts de capi- taux à destination d'autres secteurs et à l'intérieur du secteur public (+11,2%) — équipement de l'agriculture, investissements communaux, etc. — et

de la régression des transferts de capitaux en prove- nance d'autres secteurs (—32,4%) — règlement du contentieux germano-luxembourgeois —, l'épargne disponible de l'Etat est devenue négative en fin de période, alors qu'en 1964 elle a encore permis de financer près de 40% des investissements directs (nets) du dit secteur.

D'autre part, afin de compenser le ralentissement, voire le fléchissement de la formation privée de capi- tal fixe, les investissements directs de l'Etat ont été majorés sensiblement pour les années 1966 et 1967, de sorte que le solde budgétaire et le solde (brut et net) à financer se sont accrues fortement. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que — abstraction faite de l'année 1965 où l'épargne (brut et disponi- ble) de l'Etat a été particulièrement élevée — le financement par l'emprunt des opérations en capital est nécessairement devenu plus important au cours des dernières années de la période considérée.

Evolution de la dette publique et du fonds de crise

Il résulte du tableau ci-après que le volume de la dette publique, y compris la dette à terme non défini et les bons spéciaux, est passé de 8 819 millions de francs en 1964 à 9 840 millions en 1965 et à 10 700 millions en 1966.

(Dette publique (situation au 31 décembre)

Source : Trésorerie de l'Etat

Unité : Million de francs

Années	Dette consolidée ¹			Dette flottante ²			Total de la dette publique
	dette intérieure	dette extérieure	total	dette intérieure	dette extérieure	total	
1913	10,0	17,1	27,1
1938	505,0	349,4	854,4	128,4	—	128,4	982,8
1955	3 040,0	638,8	3 678,8	1 719,7	1 990,9	3 710,6	7 389,4
1956	3 130,2	614,1	3 744,3	1 509,6	1 987,2	3 496,8	7 241,1
1957	3 443,7	538,5	3 982,2	1 297,1	1 956,3	3 253,4	7 235,6
1958	3 660,1	512,4	4 172,5	1 172,7	1 948,6	3 121,3	7 293,8
1959	4 281,2	486,9	4 768,1	1 343,9	1 892,4	3 236,3	8 004,4
1960	4 814,7	430,5	5 245,2	1 461,2	1 919,4	3 380,6	8 625,8
1961	4 735,0	401,5	5 136,5	1 055,6	1 956,3	3 011,9	8 148,4
1962	5 478,2	394,6	5 872,8	956,4	1 993,3	2 949,7	8 822,5
1963	5 566,1	388,4	5 954,5	902,1	1 966,9	2 869,0	8 823,5
1964	5 609,7	356,1	5 965,8	849,9	2 003,7	2 853,6	8 819,4
1965	6 152,6	332,6	6 485,2	1 351,2	2 003,6	3 354,8	9 840,0
1866	6 039,3	305,6	6 344,9	2 357,4	1 998,1	4 355,5	10 700,4

1) Y compris la dette à terme non défini.

2) Y compris les bons spéciaux.

La diminution de la dette consolidée, qui a régressé au cours de l'année 1966 de 6 485 à 6 345 millions de francs, est due exclusivement aux amortissements normaux d'un montant de 140 millions de francs.

Il convient de faire remarquer à ce propos que l'emprunt 6% — 6,25%, d'un montant nominal de 700 millions de francs, émis en mars 1967, a été imputé à raison de 400 millions au budget des recettes de 1966 et à raison de 300 millions à celui de 1967.

Quant à la dette flottante, qui s'est montée à 4 356 millions de francs à la fin de 1966 (y compris la dette à moyen terme : 1 300 millions de francs), contre 3 355 millions à la fin de 1965 (y compris la dette à moyen terme : 200 millions de francs), l'augmentation provient principalement de l'émission de certificats du trésor pour le compte de la trésorerie de l'Etat (900 millions placés auprès du secteur bancaire et auprès des assurances sociales) ainsi que de l'émission de certificats d'emprunt pour les besoins du fonds d'urbanisation et d'aménagement du plateau de Kirchberg (200 millions).

Les certificats du trésor (900 millions de francs) ont d'ailleurs été émis en plusieurs tranches en exécution, d'une part, de la loi du 16 août 1965 autorisant l'émission d'un emprunt de 300 millions pour la construction et l'aménagement à Luxembourg-Kirchberg d'un palais de justice pour les institutions internationales, et, d'autre part, de la loi du 19 mars 1966 autorisant l'émission, selon les besoins, d'un ou de plusieurs emprunts pour un montant global de 600 millions. Le produit global de ces différentes émissions de certificats du trésor a été imputé au budget des recettes de 1965 pour un montant de 450

millions et à celui de 1966 pour un autre montant de 450 millions.

Par ailleurs, les émissions de bons du trésor se sont établies à 106 millions et les remboursements à 205 millions de francs.

Il va sans dire que l'évolution esquissée ci-dessus a entraîné une augmentation sensible des intérêts et frais de la dette publique qui sont passés de 205 millions en 1964 à 240 millions en 1965 et à 316 millions en 1966.

Intérêts et frais de la dette publique

Source: Projets de budget Unité: Million de francs

Années	Dette intérieure	Dette extérieure	Total
1955	132,1	24,8	156,9
1956	149,7	23,8	173,5
1957	141,2	22,4	163,6
1958	149,6	27,1	176,7
1959	167,0	18,3	185,3
1960	197,5	19,5	217,0
1961	206,9	28,8	235,7
1962	194,3	11,9	206,2
1963	201,4	11,8	213,2
1964	193,3	11,4	204,7
1965 ¹	229,7	10,5	240,2
1966 ²	306,4	9,8	316,2
1967 ³	341,9	9,0	350,9

1) Compte provisoire

2) Budget définitif

3) Budget

Notons enfin, que la dette publique reste consolidée jusqu'à concurrence de 59,3%, le reliquat étant à court et à moyen terme.

Le fonds de crise a atteint à la fin de l'exercice

1966 un avoir de 856 millions de francs, les dotations des trois derniers exercices s'étant élevées à respectivement 28 millions, 12 millions et 1 million de francs.

SERVICE INFORMATION ET PRESSE

BULLETIN DE DOCUMENTATION



23^e Année

31 DÉCEMBRE 1967

N° 16

SOMMAIRE

1) Bilan des comptes de dépenses et de recettes	2
2) Exercices des dépenses (table de dépenses et de recettes)	3
3) Situation de l'Etat au 31 Décembre 1966 (table de dépenses et de recettes)	4
4) L'Agriculture et le Viticulture au Grand-Duché de Luxembourg	11
5) Mission de l'Ordre des Médecins des Srs à Bruxelles	20
6) La santé du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles	23
7) La production de l'énergie électrique et de l'énergie atomique luxembourgeoise en 1966	27
8) Nouvelles de la Cour	28
9) Le Conseil de Gouvernement (tableau des votes de pouvoir et de majorité)	28
10) Nouvelles diverses	31
11) Le Ministère de l'Intérieur (table de dépenses et de recettes)	37
12) Index analytique du « Bulletin de Documentation » - Année 1967	48